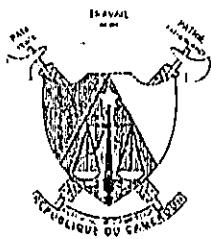


REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE
L'EDUCATION CIVIQUE

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF YOUTH AFFAIRS AND
CIVIC EDUCATION

INTERNAL PROCURIMENT BOARD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° AONO/MINJEC/CIPM/2022 DU 01 JUIN 2022
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET
AMENAGEMENT DE LA COUR DE LA DPEJ ET DU PAJER-U/PIFMAS PHASE 1

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINJEC, EXERCICE 2022.
IMPUTATION : 56 26 147 05 34 00 10 523111

1- OBJET

Dans le cadre de l'amélioration et du développement des structures d'encadrement de proximité des jeunes, le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction de la clôture et aménagement de la cour de la DPEJ et du PAJER-U/PIFMAS phase 1.

2- CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier + Travaux préparatoires
- Gros-œuvre Clôture avec guérille et WC
- Second-œuvre clôture avec guérille et WC
- Aménagement des voies d'accès
- Aménagement des Esplanades et Places

3- DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

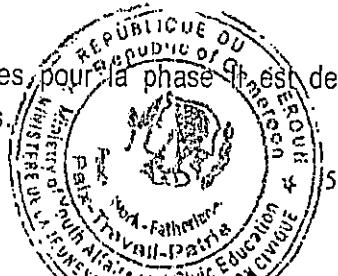
Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de quatre vingt-dix jours (90) jours, (incluant toutes les contraintes), à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

4- ALLOTISSEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un seul lot.

5- COUT PREVISIONNEL ET FINANCEMENT

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables pour la phase 1 est de soixante-dix millions (70 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.



Le financement des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est assuré par le Budget d'Investissement Public du MINJEC, Exercices 2022, imputation 56 26 147 05 34 00 10 523111.

6- PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais et justifiant des capacités techniques dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7- MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors (on/offline)..

8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Porte N°003 au Rrez-de-jardin de l'immeuble siège, sis au Centre Administratif de Yaoundé, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis..

9- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte N°003, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante dix mille (70.000) F CFA, payable au Trésor public. L'original de la quittance de ce versement sera jointe au Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

10- TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

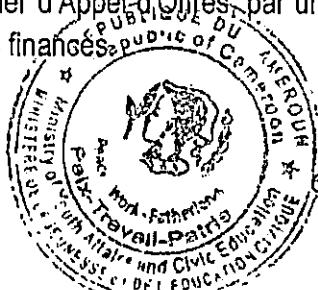
Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

11- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d' un million quatre-cent mille (1 400 000) francs CFA, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un Établissement Financier de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances.



Le cautionnement provisoire devra être valide pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12- REMISE DES OFFRES

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le ~~23 JUIN 2022~~ à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », tel que mentionné dans l'avis de consultation.

Dans le cadre de la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard ~~le 23 JUIN 2022~~ à 12 heures précises, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission hors ligne, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, Immeuble sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 003, au plus tard ~~le 23 JUIN 2022~~ à 12heures précises, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~00~~ PAONO/MINJEC/CIPM/2022 DU
~~01 JUIN 2022~~ POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CLOTURE ET AMENAGEMENT DE LA COUR DE LA DPEJ ET DU PAJER-U/PIFMAS
PHASE 1
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administratives et techniques seront déclarées irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).



Toute offre non-conforme à la prescription du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances ainsi que le non-respect de présentation des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

14- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 23 JUIN 2022 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle de la commission interne sise au rez de jardin, Porte 002 de l'Immeuble siège dudit département ministériel, à Yaoundé, au Centre Administratif..

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15- CRITERES D'EVALUATION

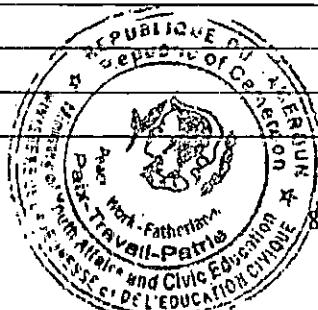
13.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif, non régularisée 48 heures après l'ouverture ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Note technique inférieure à 8 sur 10 des critères essentiels
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de déclaration de non abandon de marchés au cours des 3 (trois) dernières années.

13.2- Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Situation financière (1 oui)
Références de l'entreprise (1 oui)
Personnel d'encadrement de l'entreprise (3 oui) <ul style="list-style-type: none">• Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux du Génie Civil ou plus)• Chef chantier (Technicien Supérieur du Génie Civil ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ou Technicien du Génie Civil ayant au moins huit (08) ans d'expérience)• Responsable administratif et financier (Bachelier en gestion administrative ou plus ayant au moins Trois (03) ans d'expérience dans la gestion des chantiers bâtiment.)
Matériel de chantier à mobiliser (1 oui)
Visite de site (1 oui)
Rapport de visite (1 oui)
Méthodologie (1 oui)
Présentation de l'offre (1 oui)



* un critère essentiel est validé, si tous ses sous-critères sont validés.
N.B : Seules les offres qui auront obtenu au moins 8 « oui » sur les 10 ci-dessus, seront admises à l'évaluation financière.

16- ATTRIBUTION DU MARCHE

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

17- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre vingt-dix (90 jours) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique immeuble siège, sis au Centre Administratif, Yaoundé rez de jardin, Porte 003, Tél. 222 20 35 70 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

19- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 .

19- Assistance technique

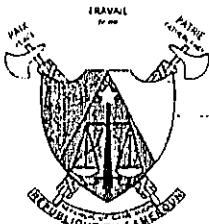
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

AMPLIATIONS :

- MINMAP (ATCR) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- SOPECAM (pour publication) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- Service des Marchés (pour archivage)./-

Yaoundé, le 01 JUIN 2022





OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002 AONO/MINJEC/CIPM/2022 OF
01 JUIN 2022 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE AND ARRANGEMENT OF THE
YARD OF DPEJ AND PAJER-U/PIFMAS PHASE 1

FINANCING: MINJEC PUBLIC INVESTMENT BUDGET, 2022

IMPUTATION: 56 26 147 05 34 00 10 523111

1. PURPOSE

Within the framework of improving and the development of proximity youth supervisory structures, the Minister of Youth Affairs and Civic Education, as the Contracting Authority, is hereby launching an Open National Invitation to Tender for the construction of a fence and arrangement of the yard of DPEJ and PAJER-U/PIFMAS phase 1.

2. CONSISTENCY OF SERVICES

The work comprises notably the following:..

- Instalation of building site + Preliminary Work
- major works fence, booth and water closeth
- Secondary work fence booth and wather closeth
- arrangement of acces ways
- arrangement of esplanade and places

3. TIME AND PLACE OF DELIVERY

The maximum time limit provided for by the Contracting Authority is ninety days (90) days, including all constraints from the date of notification of the service order to start the work. Bidders are expected to submit, alongside their bids, adequate work completion timelines.

4. ALLOTMENT

The works, object of this tender, are constituted in one and single lot.

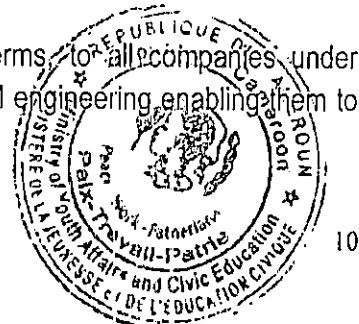
5. ESTIMATED COST AND FINANCING

The estimated construction cost at the end of the preliminary studies is seventy millions (70,000,000) Francs CFA, all taxes included.

The financing of the work under this Call for Tenders is provided by the Public Investment Budget of MINJEC 2022, imputation n° 56 26 147 05 34 00 10 523111.

6. PARTICIPATION IN THE INVITATION TO TENDER

Participation in this Invitation to Tender is open, on equal terms, to all companies under Cameroonian law with proven experience in the field of buildings and civil engineering enabling them to carry out services covered under this call for tenders.



7- CONSULTATION OF THE TENDER FILE

The Tender File may be consulted during business hours at the Contracts Service of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, Head Office Building at the Yaounde administrative centre, door 003, Tel. 222 20 35 70, upon publication of this notice.

8- ACQUISITION OF THE TENDER FILE

The tender file may be obtained during business hours at the Contracts Service of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, at the Yaounde administrative centre, door N°003, Tel. 222 20 35 70 upon publication of this notice, against payment of a non-refundable sum of seventy thousand (70,000) CFA francs, payable to the Public Treasury. A copy of the receipt for this payment will be attached to the tender file.

9- PROVISIONAL GUARANTEE

Tenders must be backed by a provisional guarantee of one million four hundred thousand (1 400,000) francs CFA, guarantee drawn up in accordance with the template specified in the Tender File, by a first-class financial institution approved by the Minister of Finance.

The provisional guarantee is valid for ninety (90) days from the deadline for submission of tenders.

The absence of a provisional guarantee in a tender file calls for the immediate elimination of the tender. The provisional guarantee of unsuccessful bidders will be automatically released after the thirtieth (30th) day following the expiration of the validity of the tenders. Where the tenderer is awarded the contract, the provisional guarantee will be released once the final security has been provided.

Bank cheques, even certified ones, are not accepted in place of the provisional guarantee.

10- Submission of tenders

Each tender drawn up in seven (07) copies in French or English including the original and six (06) copies stamped as such and, in accordance with the requirements of the Tender File (DAO), must be submitted to the Contracts Service of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, Head Office Building at the Yaounde administrative centre, door N°003, Tel. 222 20 35 70, no later than the 23rd ~~July 2022~~ at exactly 12 noon local time, in three (03) separate internal envelopes bearing:

- Envelope A : Administrative documents ;
- Envelope B: Technical tender;
- Envelope C: Financial tender.

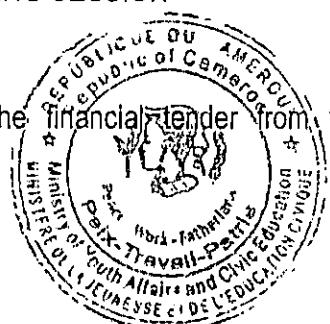
These three (03) envelopes will be contained in a fourth and must bear the following sole and exclusive wording:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°~~002~~AO NO/MINJEC/CIPM/2022 OF ~~01~~ JUN 2022
FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE AND ARRANGEMENT OF THE YARD OF DPEJ AND
PAJER-U/PIFMAS PHASE 1

"TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDERS OPENING SESSION"

11- RECEVABILITY OF TENDERS

Tenders failing to comply with the method of separating the financial tender from the administrative and technical tenders will be rejected.



Tenders not meeting all requirements of this Notice will be deemed non-receivable.

Other required administrative documents must be produced in their originals or certified copies by the issuing authority, in accordance with the provisions of the Specific Rules governing the Invitation to Tender or else they will be rejected.

Any tender that fails to comply with the requirements of this notice and the Tender File will be declared inadmissible. For instance, the absence of a provisional guarantee issued by a first-class financial institution duly approved by the Ministry in charge of finance or failure to comply with the templates of the documents in the Tender File, will result in the outright rejection of the tender.

12- OPENING OF TENDER BIDS

The opening of the bids will be done once.

The opening of the administrative documents, technical and financial tenders, will take place on the ~~3...JULY 2021~~ by the Internal Procurement Commission of the Ministry of Youth Affairs and Civic Education, head office building situated at the Yaounde administrative centre, door n° 003.

This opening session may be attended only by bidders themselves or any of their duly mandated representative.

13- EVALUATION CRITERIA

13.1 Elimination criteria

- Absence or non-conformity of an administrative document other than the provisional guarantee, 48 hours after notification of the bidder ;
- Absence of the original of the Provisional Guarantee at the opening of the tender bids;
- False declaration or falsified document;
- incomplete financial offer
- absence of the task « organisation, methodology et planning » in the technical offer;
- Technical note less than 8 "YES" over 10 essentials criteria;
- Absence of a quantified unit price or omission of a sub-detail of a unit price;
- Absence of a declaration on honour of non-abandonment of the contract during the last three years;

13.2 ESSENTIAL CRITERIA

The tender scoring system will be binary (yes/no) and will cover the following criteria detailed in the Specific Rules governing the Invitation to Tender (SRIT):

- *Bidder's reference within the last five (05) years;*
- *Human Resources (Qualification and experience of technical staff) to mobilize;*
- *Material and logistical means to mobilize;*
- *Work methodology, chronogram of activities and site visit;*
- *General presentation of the offer.*

The bidder must meet all the so-called eliminatory criteria in order to be eligible for financial assessment.

14- CONTRACT AWARD

The contract will be awarded to the bidder whose bid has been assessed as the lowest priced and meeting the qualifying and essential criteria.



15- VALIDITY DEADLINE OF TENDERS

Bidders shall remain bounded by their tenders for ninety (90) days from the deadline for submission of tenders.

16- ADDITIONAL INFORMATION

Additional information can be obtained during working hours from the MINJEC Public Contracts Service, located at the Yaounde administrative Centre, Door N°003, Tel. 222 20 35 70 or online in the COLEPS platform through the address <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>.

17- FIGHT AGAINST CORRUPTION:

For any corruption attempt or bad practices, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18 - TECHNICAL ASSISTANCE

To obtain technical assistance in case you encounter problems linked to utilisation of the COLEPS platform, please call the numbers (+237) 222 238 155/ 222 235 669 or you write through the email dsi@minmap.cm.

COPIES:

- MINMAP (ATCR);
- ARMP (for publication and filing);
- SOPECAM (for publication);
- CIPM President (for information);
- Public posting (for information);
- Contract Service (for filing)./-

Yaounde, the 01 JUIN 2022

